

## **(XP), c'est terrible.**

### **Un cas de phrase spécifique**

Valérie Amary-Coudreau

Université de Caen, laboratoire CRISCO

#### **1 Introduction**

La question que l'on se pose est la suivante : quelles sont les catégories de syntagmes (que l'on notera XP<sup>1</sup>) qui peuvent apparaître dans les constructions *XP c'est Adj* et qu'y a-t-il de commun entre ces différents types de XP ?

1. a. Ce que tu me dis, c'est terrible.  
b. La politique, c'est terrible.  
c. Les enfants, c'est terrible.  
d. Un meurtre, c'est terrible.  
e. Que tu t'en ailles, c'est terrible.  
f. Vieillir, c'est terrible.  
g. Ca, c'est terrible.

Les phrases françaises en *c'est* ont fait l'objet d'une attention particulière ces dernières décennies. Parmi ces études, beaucoup ont traité de l'alternance *c'est un N* vs *il est N/Adj*, cf. Kupferman (1979), Boone (1983), Pollock (1983), Reboul & Moeschler (1994), Roy (2004), Beyssade & Dobrovie-Sorin (2005) parmi d'autres. Ces analyses posent que le démonstratif *c'* peut référer à un XP humain spécifique dans le cas où le terme post-copule est *un N*, mais pas lorsqu'il s'agit d'un adjectif ou d'un N seul.

2. a. Pierre, c'est un linguiste.  
b. \*Pierre, c'est heureux/linguiste.  
c. Pierre, il est heureux/linguiste.

Ces analyses sous-entendent ainsi qu'avec un DP<sup>2</sup> non-humain spécifique, on obtiendrait le phénomène inverse, c'est-à-dire la co-occurrence de *c'* avec un adjectif, ce qui n'est pas le cas (cf. 3b) :

3. a. La plante est belle.  
b. \*La plante, c'est beau/belle  
c. La plante, elle est belle.

La présente étude envisage une analyse homogène de toutes les phrases en *c'est* en s'appuyant sur la taxinomie des phrases copulatives de Higgins (1973) dans laquelle s'intègrent naturellement les phrases *XP c'est Adj*. L'aspect innovateur de cette analyse consiste à recourir aux propriétés de prédicativité et de référentialité des deux XP des phrases en *XP1, c'est XP2*, en considérant les deux notions de prédicativité et de référentialité indépendamment, ce qui va à l'encontre d'un continuum allant de la référentialité à la prédicativité (cf. Heggie, 1988). En procédant de la sorte, on peut prédire le type de XP susceptible d'apparaître avec un adjectif en s'appuyant sur les principes généraux qui régissent toutes les phrases en *c'est* sans recourir à des conditions *ad hoc* pour les constructions *XP c'est Adj*.

Dans la section 2, l'on montrera que l'alternance entre *il* et *c'* dans ces phrases est trompeuse, et que, si alternance il y a, c'est entre les phrases en *est* et les phrases en *c'est*, les premières étant prédicationnelles

et les deuxièmes étant regroupées dans les équatives (cf. Heycock & Koch, 1999). Dès lors que l'on n'oppose plus les phrases en *il est* et en *c'est* comme deux possibilités de phrases disloquées avec reprise pronominale, et que l'on considère que ces phrases ressortissent à deux catégories différentes de phrases copulatives, on peut envisager une analyse homogène pour toutes les phrases en *c'est*<sup>3</sup>. La section 3 présentera l'ébauche d'une analyse non pas sur la seule base de la référentialité mais sur une double entrée [ $\alpha$  référentialité]/[ $\beta$  prédicativité]. Le classement obtenu permet de prédire de façon générale le type de phrases en *c'est* (identification/spécification) en fonction du terme XP1 dans la structure *XP1 c'est XP2*. Enfin, dans la section 4, nous montrons de quelle façon cette hypothèse permet de rendre compte des phrases *XP c'est Adjectif*, lesquelles représentent un cas particulier de phrases spécificationnelles.

## 2 Problèmes posés par *XP c'est Adj* par rapport à *XP c'est XP*

Les analyses contemporaines qui se sont penchées sur le problème des prédicats adjectivaux posent généralement une alternance entre le démonstratif *c'* et le pronom personnel sujet *il/elle*. Nous proposons de montrer que cette alternance n'a pas lieu d'être et que l'on a, en fait, affaire à deux types de phrases différentes. Nous rappelons ci-dessous les différentes hypothèses existantes.

### 2.1 Les analyses en vigueur

**La présence de *c'* dépend-elle du terme post-copule ?** *C'* est-il possible uniquement avec *un N*, mais pas avec un adjectif ? Les analyses de Roy (2006), Pollock (1983) ou Boone (1983) traitent de l'alternance *c'/il* présente dans les phrases (4).

4. a. Pierre, *il*/\**c'* est linguiste/heureux.
- b. Pierre, \**il*/*c'* est un linguiste.

Les phrases en (4) sont considérées comme des variantes disloquées de phrases prédicationnelles, la variation entre *il* et *c'* apparaissant en fonction du type de terme post-copule (adjectif, N seul, *un N*). *C'* n'est possible qu'avec *un N*, alors que *il* est possible avec l'adjectif et un N seul. Cependant, cette distribution semble aussi soumise à la nature [+/-humaine] du XP détaché. Beyssade & Dobrovie-Sorin (2005 : 6) proposent la généralisation suivante : « *Ce anaphorique ne peut pas être utilisé avec des prédicats adjectivaux, mais seulement avec des prédicats nominaux.* ». Elles distinguent ainsi « *ce anaphorique* » avec un XP [+humain] du *ce* qui apparaît dans « *C'est beau* » ou encore du *ce* répondant à la question « *Mais qu'est-ce que c'est ?* » : « *Je ne sais pas, mais c'est mou / \*du mou / beau / brûlant* ». Selon Beyssade & Dobrovie-Sorin (2005, note 4), *c'* ne doit plus être considéré ici comme anaphorique mais comme un déictique.

**La présence de *c'* dépend-t-elle de la nature [+/- humain] du XP1 ?** L'alternance communément acceptée dans les phrases *XP c'est adjectif* concerne le XP : si le XP est [+humain] le démonstratif est impossible et on trouve un pronom personnel (cf.5), si le XP est [-humain], *c'est* l'inverse (cf.6), alors qu'un XP humain générique permet la présence de *c'* (cf.7), en étant analysé comme un type, (« *kind* » selon Beyssade & Dobrovie-Sorin, 2005) :

5. a. Pierre, *il* est beau.
- b. \*Pierre, *c'* est beau.
6. a.\*Ce que tu me dis, *il* est beau.
- b. Ce que tu me dis, *c'* est beau.
7. a. Les enfants, *c'* est bruyant.
- b. Un enfant, *c'* est bruyant.

Ainsi lorsque le XP est [-humain] ou assimilé (« *kind* ») on pourrait avoir le démonstratif, sinon ce ne serait pas possible. Mais que faire de l'exemple (8) donné par Pavey (2004) en français parlé à Saint-

Pierre, et que nous pourrions tout aussi bien entendre en France métropolitaine ? Ici, le XP détaché est humain et ne dénote pas un type, il est spécifique. Et d'un autre côté, on peut avoir un XP [-humain] qui ne puisse pas être repris par *c'*, cf. 9.

8. On était mieux... eux-autres, *c'*était pire.
9. \*La plante, *c'*est beau/belle.

**La présence de *c'* dépend-elle de la nature [+ générique] du XP ?** Une autre piste consiste à considérer que *c'* avec un adjectif ne peut être possible qu'avec un XP de type générique.

10. a. \*Le progrès<sub>[+GEN]</sub>, il est beau.  
b. Le progrès<sub>[+GEN]</sub>, *c'*est beau.
11. a. Les enfants<sub>[-GEN]</sub>, ils sont beaux.  
b. Les enfants<sub>[+GEN]</sub>, *c'*est beau.
12. a. Un homme<sub>[+GEN]</sub>, *c'*est utile.  
b. Un ordinateur<sub>[+GEN]</sub>, *c'*est utile.

Mais cette hypothèse ne permet pas non plus d'expliquer toutes les données, compte tenu du fait que certains XP dans *XP c'est Adj* peuvent aussi être spécifiques, il s'agit alors de *ce que P*, *que P*, ou *ça*.

13. a. Ce que tu me dis, *c'*est beau.  
b. Ce que Léon a, *c'*est grave.  
c. Que tu partes, *c'*est important.  
d. Ca, *c'*est beau.

## 2.2 Remise en cause des analyses en vigueur

Il semble que quel que soit le bout de l'écheveau emmêlé par lequel on tire, on se heurte à des problèmes pour reconstituer une pelote entière. Mais peut-être faut-il partir de l'idée qu'il y a plusieurs pelotes de laine dans cet écheveau ? Et peut-être est-ce que l'on n'a pas commencé par le bon bout ? D'un côté, la plupart des analyses acceptent l'idée que *c'* soit un pronom résomptif qui anaphorise le XP détaché et qui, de ce fait, s'oppose au pronom personnel *il/elle*. Cela pousse ces analyses à faire des distinctions sur *c'* en fonction du XP détaché et en fonction du terme post-copule. Mais, on l'a vu, quelle que soit la façon de procéder, certaines données résistent aux généralisations proposées. Ainsi, non seulement les analyses en vigueur ne proposent pas un traitement unitaire des phrases en *c'est*, ce qui constitue un inconvénient majeur, mais elles ne permettent pas non plus d'expliquer toutes les données en *XP c'est Adj*, ce qui les affaiblit encore. Selon nous, on ne peut pas accepter une analyse dans laquelle le fonctionnement du démonstratif ne serait pas homogène pour toutes les phrases en *c'est*.

En effet, *c'* est traité comme non-référentiel (explétif) pour les présentatives et les clivées, alors que l'on cherche (souvent vainement) sa référence dans les phrases en *C'est adjectif*: en posant que *c'* est non référentiel (cf. Pavey, 2002, Moltmann, à paraître) dans toutes ces phrases, ce qui semble pouvoir être justifié, alors on n'a plus affaire à un pronom résomptif. *C'* peut alors être considéré comme un relateur (cf. « *relator* » selon den Dikken, 2006) et présente un comportement comparable aux démonstratifs *to* en polonais (cf. Citko, 2005) ou encore *eto* en russe (cf. Geist, 2007, Markman, 2008) pour ne citer que ces langues. Dans ce qui suit, nous remettons en cause l'opposition *c'/il* dans ces phrases. En effet, ces deux pronoms ont des comportements indépendants l'un de l'autre, comme cela a déjà été noté par Kupferman (1979, p.151): « *Les constructions il est médecin/c'est un médecin représentent donc des structures dont la formation est le produit de l'interaction entre deux séries de contraintes (ou de "règles") formellement différentes.* »

### 2.2.1 C' n'est pas un pronom résomptif

Si le démonstratif *c'* est un résomptif et si ce qui motive sa présence, c'est le fait qu'il puisse ou non référer au XP détaché, alors pourquoi les types d'antécédents possibles pour *c'* seraient-ils différents pour les cas où le terme post-copule est un adjectif et pour les cas où ce n'est pas un adjectif? Dans ces derniers cas, on peut trouver un XP détaché humain et spécifique, contrairement aux premiers :

14. a. Moi *c'*est Pierre.
- b. Mes enfants, *c'*est Gustave et Léone.

De plus, un pronom résomptif est censé porter les marques de genre, de nombre et de personne du constituant détaché, cf. *Marie, elle/\*il part* ou *\*Moi, il part*. *C'* est [3<sup>ème</sup> personne, singulier et neutre] alors que, en (14a), le terme détaché *moi* est [1<sup>ère</sup> personne, singulier, +/-masculin] et qu'en (14b) *mes enfants* est [3<sup>ème</sup> personne, pluriel, +/- masculin]. Ainsi, d'un côté, dans les phrases (14), il semble difficile d'accepter le rôle résomptif de *c'* du point de vue de l'accord, et d'un autre côté, si on accepte l'analyse en résomptif, alors il n'y a pas d'explication possible pour le fait qu'un DP spécifique n'est pas possible dans les phrases en *DP c'est Adj*. L'analyse de *c'* comme élément référentiel bloque toute possibilité de traitement homogène des données, d'autant que, dans les présentatives et les clivées, *c'* n'est pas traité comme un élément référentiel, mais comme un explétif (même s'il existe d'autres propositions, cf. Rialland, Doetjes & Rebuschi, 2002). Or, toutes les phrases en *c'est* ont une structure commune du point de vue informationnel : *Topique c'est Focus* (comme cela est proposé pour les équatives en anglais par Heycock & Koch, 1999). Pavey (2002 : 11) présente une conclusion similaire à propos du français parlé à Saint-Pierre : « *En résumé, plutôt que d'étudier les référents possibles du pronom ce, ce papier a montré l'importance de la structure informationnelle en donnant un modèle commun aux phrases dans lesquelles c'(est) est un élément marqueur de focus.* » (notre traduction)

Nous adoptons l'hypothèse selon laquelle *c'* est un marqueur lié à des contraintes informationnelles<sup>4</sup> qui a perdu ses propriétés référentielles. Nous nous tournons maintenant vers le second membre du couple *c'/il*.

### 2.2.2 // un sujet contraint

Comme cela est signalé par Kupferman (1979), l'alternance entre *il* et *c'* peut être remise en cause par le fait que d'autres types de pronoms n'admettent pas *un N* comme terme post-copule. *Personne, quelqu'un, on* et *qui* ont le même type de comportement que *il*. Kupferman (1979) donne les exemples suivants :

15. a. *Personne n'est \*un/Ø dentiste dans sa famille.*
- b. *Quelqu'un est \*un/Ø plombier dans notre immeuble*

Ainsi la contrainte qui pèse sur *il* ne lui est pas spécifique et serait indépendante des problématiques posées par le démonstratif *c'*. Selon nous, ce n'est pas la dislocation qui est ici en cause, mais le fait que la validité de *il* comme sujet d'une phrase copulative est plus restreinte que pour un sujet de type DP, d'où le contraste suivant :

16. a. *Léon est un musicien.*
- b. *\* Il est un musicien.*

Dans le cas d'une phrase prédicationnelle, le XP post-copule sélectionné doit pouvoir assigner un rôle sémantique au sujet : l'adjectif peut donner un rôle sémantique à *il*, de même qu'un N seul, alors qu'un DP ne le peut pas<sup>5</sup>. L'hypothèse générale développée dans la section 3 permet de prédire les types de prédicats possibles pour chaque catégorie de XP pré-copule. Or ce qui apparaît, c'est que *il* est moins référentiel qu'un DP ou qu'un nom propre et que, par ailleurs, il existe une contrainte générale selon laquelle un élément [+/- prédicatif] ne peut pas assigner de rôle sémantique à un élément moins référentiel que lui. *Un N* est classé comme [+/- prédicatif], alors que l'adjectif et N seul sont [+ prédicatif]. *Il* (de même que *personne, quelqu'un, on* et *qui*) est moins référentiel que *un N* et ne peut donc pas apparaître comme sujet, alors qu'un nom propre ou un DP peuvent être le sujet de *un N*. Les impossibilités de (15) et celle de (16b) sont ainsi expliquées indépendamment de la présence possible de *c'*, et ce, tout en

s'intégrant dans l'hypothèse plus générale développée section 3.

Cependant dans une subordonnée complétive, *il* peut être en co-occurrence avec *un N* :

17. a. Léon<sub>i</sub> pense qu'il<sub>i</sub> est un musicien.
- b. Léon<sub>i</sub> sait (bien) qu'il<sub>i</sub> est un musicien.

La contrainte suivante qui s'appuie à la fois sur Pollock (1983) et Rapoport (1987) permet de rendre compte de (17) :

18. Lorsque le terme post-copule prédicatif est un DP, celui-ci ne peut assigner de  $\theta$ -rôle à *il* que si *il* a une référence actuelle. *Il* ne peut avoir de référence actuelle que si son référent est situé dans une position argumentale.

*Il* a bien une référence actuelle en (17), mais pas en (19a) où il n'a pas de référent dans la phrase, ni en (19b) où ce référent est dans une position détachée (donc non-argumentale) :

19. a. \*Il est un musicien.
- b. \*Léon, il est un musicien.

Ainsi dans le cas du sujet *il*, ce n'est pas la dislocation qui est en cause directement, mais le fait que *il* ne puisse pas être le sujet d'une phrase copulative dont le terme postverbal est plus référentiel que lui. Le fait qu'une phrase comme (16a) ne puisse pas être disloquée avec le pronom *il* (19b) est indépendant du fait qu'une phrase en *c'est* soit possible. Si une phrase disloquée en *il* est impossible pour des raisons indépendantes, et si les phrases en *c'est* ne sont pas des phrases disloquées, cela signifie que les paires de phrases (20) et (21) ne constituent pas des paires non-disloquées/disloquées :

20. a. Léon est un musicien.
- b. Léon, c'est un musicien.
21. a. Ce truc est beau.
- b. Ce truc, c'est beau.

Ainsi ces deux types de phrases ne sont pas à traiter sur le même plan, la phrase en *est* comporte bien une dislocation avec un pronom résomptif (*il*), alors que la phrase en *c'est* ne constitue pas un cas de dislocation où *c'* serait un résomptif, mais plutôt un cas de topicalisation dans lequel *c'* n'est pas référentiel mais constitue un marqueur de topique. Ceci amène à considérer qu'il n'existe pas d'alternance entre *c'est* et *il est*, quel que soit le type de constituant qui suit la copule, mais une opposition entre la présence et l'absence du démonstratif *c'*.

## 2.3 La taxinomie de Higgins (1973) et les données françaises

Dans la tradition générativiste, la plupart des analyses<sup>6</sup> s'appuie sur le classement des phrases à copule proposé par Higgins (1973) notamment repris par Mikkelsen (2007) dont nous adaptons les exemples suivants:

22. Construction prédicationnelle : Beverly is a fine baker/happy.  
Construction spécificationnelle : The best pie-maker is Beverly.  
Construction à identité : Cicero is Tully.  
Construction identificationnelle : That woman is Beverly.

### 2.3.1 Problèmes de définitions

Sans entrer dans trop de détails, une petite mise au point concernant la terminologie du classement de Higgins (1973) nous paraît salutaire.

**Les phrases prédicationnelles** sont les phrases où le terme post-copule (XP2) est un prédicat et où le prédicat dit quelque chose à propos du sujet (XP1).

**Les phrases spécificationnelles** sont souvent définies comme des phrases où le terme post-copule XP2 est référentiel, tandis que le constituant pré-copule XP1 est dit prédicatif. De ce fait, certaines études analysent les spécificationnelles comme une inversion des phrases prédicatives (cf. Moro, 1997). Mais cette analyse est remise en cause par certains auteurs, notamment Heycock & Koch (1999). Pour Higgins (1973), le XP2 vient spécifier la référence d'une variable laissée ouverte par le XP1. En d'autres termes, le XP2 post-copule propose une valeur au choix posé par le terme pré-copule. Au niveau interprétatif, Higgins (1973) parle de « *heading list* » ('titre d'une liste') pour le XP1, terme dit « superscriptionnel », auquel le terme post-copule dit « spécificationnel » donnerait un contenu. Higgins (1983), en effet, s'oppose au fait que le XP1 soit prédicatif et le XP2 référentiel, mais il ne relie pas sa terminologie « superscriptionnel » et « spécificationnel » aux notions de prédicativité et de référentialité (sauf par la négative, ce qui n'est pas suffisant). L'un de nos objectifs consiste précisément à relier ces notions.

**Les phrases identificationnelles**, proches des spécificationnelles, présentent un terme post-copule référentiel qui identifie la référence du XP1, cette référence étant posée comme unique contrairement aux phrases spécificationnelles. Mais le XP1 est considéré comme référentiel dans les identificationnelles, alors qu'il est posé comme prédicatif pour les spécificationnelles.

**Les phrases à identité** présentent deux termes référentiels mis en relation, dont on pose l'équivalence. Higgins (1973) utilise, quant à lui, l'appellation « identité » alors que le mot « équatif » pour ces phrases est largement utilisé dans la littérature générative (cf. Mikkelsen, 2004, den Dikken, 2006).

Depuis le classement proposé par Higgins (1973), de nombreux auteurs ont essayé de réduire ces quatre sous-classes : (i) trois pour Mikkelsen (2004) pour qui la classe « identificationnelle » n'est pas nécessaire, ou (ii) deux pour Heycock & Koch (1999) qui regroupent la spécification, l'identité et l'identification sous la catégorie « équatives », (iii) alors que d'autres ont ajouté une (ou plusieurs) sous-catégorie(s) à cette taxinomie comme Declerck (1988) qui ajoute la sous-classe « définition ». Pour plus de détails sur ces débats, nous renvoyons le lecteur à den Dikken (2001) et Mikkelsen (2011).

D'un point de vue terminologique, l'emploi du terme *équatives* engendre une ambiguïté multiple, d'abord interne à la présente problématique, puisque, pour certains, *équatives* et *identités* sont synonymes, alors que, pour d'autres, les *équatives* réunissent les trois sous-catégories *identité*, *spécification* et *identification*, et s'opposent donc à ce titre aux *prédicationnelles*. Par ailleurs, le terme *équative* présente un autre emploi dans Haspelmath & Buchholz (1998) : une *équative* y constitue un cas de comparative qui s'oppose à une *similative*<sup>7</sup>.

Dans ce qui suit, nous utiliserons faute de mieux, le terme *équative* par opposition à *prédicationnelle*, la classe des *équatives* regroupant l'*identité*, l'*identification* et la *spécification*.

### 2.3.2 Concernant les jugements sur les données en français

En français, selon nous, seules les phrases *prédicationnelles* contiennent le verbe *est* seul, alors que dans les trois autres types de phrases *est* est associé au démonstratif *ce/c'* :

23. Prédication : Marie est une bonne pâtissière/heureuse.

Spécification : La meilleure pâtissière *c'/?Ø* est Marie

Identité : Cicéron *c'/?Ø* est Tullius.

Identification : Cette femme *c'/?Ø* est Gertrude.

Les jugements posés pour les phrases (23) peuvent poser problème à certains locuteurs, qui acceptent les phrases sans le démonstratif *c'*. Dans beaucoup de travaux qui traitent des constructions avec une copule, lorsqu'apparaissent des exemples français, on trouve des phrases avec *DP est DP*, ou bien, si l'on trouve le démonstratif, celui-ci est entre parenthèses, comme une excuse, ou comme quelque chose d'anecdotique. En voici quelques exemples parmi d'autres :

24. a. Pierre est Fantomas. (Cf. Pollock, 1983)
- b. Le meilleur ami d'Hamlet est Horatio. (cf. Rapoport, 1987, qui cite Ruwet)
- c. Cicéron (c') est Marcus Tullius ( Cf. Matushansky & Spector, 2005)

Dans Amary-Coudreau (2010), nous avons justifié à la fois notre jugement et la possibilité pour certains locuteurs d'accepter néanmoins les phrases copulatives non prédicationnelles sans le démonstratif. Une des explications possibles repose sur l'influence de l'anglais, mais cette piste paraît insuffisante à elle seule. L'imprégnation de la grammaire écrite normative fournit une autre hypothèse : la grammaire considère les phrases en « *XP c'est XP* » comme des dislocations, et les traite par conséquent comme des formulations orales qu'il vaut mieux ne pas utiliser à l'écrit, d'où une auto-censure dont il résulte ce que l'on pourrait appeler une hypercorrection<sup>8</sup>. D'autres explications concernant les jugements reposent sur la prosodie. En effet, l'accentuation possible sur *est* rend ces phrases acceptables en produisant soit une interprétation focalisante (*Cicéron EST Tullius, pas Néron*) ou encore une interprétation de type incarnation (*Christopher Reeve est Superman*, il fait plus que le jouer, il l'incarne)<sup>9</sup>. Par ailleurs, pour certaines de ces phrases, notamment les spécificationnelles, l'allongement sur *est* avec une accentuation montante suivie d'une pause les rend aussi valides (ce que l'on pourrait transcrire à l'écrit par « *Le gagnant e s t : M. Dupont* »). Ce phénomène correspond à « l'effet deux points » déjà noté par Blanche-Benveniste (2010), selon qui les pseudoclivées, lesquelles sont aussi des spécificationnelles, en *c'est* correspondent aux phrases averbales avec deux points.

Ainsi, dans la présente étude, les jugements que nous posons ne portent que sur les phrases sans aucune accentuation marquée et sans aucune pause.

#### 2.4 La structure *Topique c'est Focus* et les phrases *XP c'est Adj*

Concernant la taxinomie de Higgins (1973), Heycock et Koch (1999) proposent de regrouper les phrases spécificationnelles, les identités et les identifications dont la structure de surface est *Topique is Focus* sous une seule sous-classe, les « équatives », qui sont donc distinctes des phrases prédicationnelles *Sujet is Prédicat*. Or, les trois sous-classes rangées dans les équatives font apparaître le démonstratif en français (cf. 25), alors que les phrases prédicationnelles permettent que le verbe *est* soit seul (cf. 26) :

25. a. ? Ce que je n'aime pas chez Pierre est sa cravatte.  
a'. Ce que je n'aime pas chez Pierre, c'est sa cravatte. (Spécification)  
b. ? Marcel est M. Noël.  
b'. Marcel, c'est M. Noël. (Identité)  
c. ? Cet homme est Pierre.  
c'. Cet homme, c'est Pierre. (Identification)
26. Pierre est heureux/musicien/un musicien. (Prédication)

Compte tenu de ce que nous venons d'exposer, nous proposons la dichotomie suivante entre les phrases en *est* et les phrases en *c'est* : **Les phrases en *est* sont prédicationnelles et les phrases en *c'est* sont non-prédicationnelles, ce qui comprend les sous-catégories identité, identification et spécification, souvent regroupées sous l'appellation « équatives ».**

Pour les phrases en *XP c'est adjectif*, le problème qui se pose est le suivant : les études sur le sujet s'appuient sur la catégorie de l'élément post-copule pour catégoriser le type de phrase auquel on a affaire sans distinguer les phrases en *est* et les phrases en *c'est* (cf. Pollock, 1983). Ainsi, avec un adjectif, qui est un terme prédicatif, que l'on ait une phrase en *est* ou en *c'est*, ces études parlent de phrases prédicationnelles. Nous proposons de montrer qu'une phrase en *XP est Adjectif* est prédicationnelle alors qu'une phrase en *XP c'est Adjectif* est spécificationnelle (cf. Kayne & Pollock, 2010).

### 2.4.1 Le test des questions

Lorsque le terme post-copule prédicatif est *un N*, il est proposé que la phrase *XP c'est un N* soit identificationnelle (cf. Kupferman, 1979,<sup>10</sup> et Roy, 2006). Cependant, ces auteurs s'appuient sur la nature du terme post-copule pour définir le type de phrase. En posant que *un N* est identificationnel, ils décrivent de la même façon *Pierre est un musicien* et *Pierre, c'est un musicien*<sup>11</sup>. Selon la présente approche, la première est prédicationnelle et la deuxième identificationnelle.

Le test du questionnement est souvent utilisé pour distinguer la prédication de l'identification, en anglais *what (quoi/que)* permet une réponse prédicationnelle et s'opposerait ainsi à *who (qui)*, cf. Higgins (1973). Or, ce test appliqué à la distinction *Pierre est N/ Pierre est un N* pose un certain nombre de problèmes, comme nous allons le montrer. *Pierre est N* est censé répondre à la question en *que ?* ce qui en fait une phrase prédicationnelle, alors que *Pierre est un N* est censé répondre à la question en *qui ?*, ce qui en fait une phrase identificationnelle. Mais, avant d'examiner ce point, nous souhaiterions nous interroger sur les questions auxquelles peuvent respectivement répondre les phrases en *XP est Adj* et *XP c'est Adj*. Pour les premières, il nous semble que la question en *Comment est-il/elle?* soit la plus satisfaisante :

27. a. Q : Comment est la plante ? Elle est comment, la plante ? \*C'est comment, la plante ? \*Qu'est la plante ?  
R : La plante/elle est belle.  
b. Q : Comment est Pierre ? Il est comment, Pierre ? \*C'est comment, Pierre ? \*Qu'est Pierre ?  
R : Pierre est beau/intelligent/heureux.

Comme on le voit, la question en *que ?*, qui selon ce test permet une réponse prédicationnelle, est impossible pour ces phrases. On pourrait obtenir un autre type de question dans un contexte où l'on aurait mal compris ce qui a été dit, comme *Elle est QUOI la plante ?* et *Il est QUOI Pierre ?*. Mais dans un contexte « de but en blanc », les questions en *comment* avec un sujet personnel semblent bien meilleures. On notera que les questions avec *c'est* ne sont pas adaptées. Pour les phrases en *XP c'est Adj*, le type de questionnement possible est plus délicat.

28. Q : C'est comment, la politique ? ?Elle est comment, la politique ? \*Qu'est la politique ? ?#C'est quoi la politique ?  
R : La politique, c'est terrible.  
29. Q : ?C'est comment, ce que je te dis ? \*Il est comment, ce que je te dis ? \*Qu'est « ce que je te dis » ? ?#C'est quoi ce que je te dis ?  
R : Ce que tu me dis, c'est terrible.  
30. Q : ?\*C'est comment, cette remarque ? #Elle est comment, cette remarque ? \*Qu'est cette remarque ? ?#C'est quoi cette remarque ?<sup>12</sup>  
R : Cette remarque, c'est intéressant.

Les questions en « *c'est comment* » paraissent plus appropriées, bien l'on puisse émettre des doutes en fonction des cas (cf.30). Les questions en « *qu'est ?* » sont mauvaises alors que celles en « *c'est quoi ?* » semblent plus appeler un autre type de réponse, par exemple « *La politique, c'est un métier* » qui est une phrase identificationnelle. Ceci tend, par ailleurs, à prouver que l'opposition *que/quoi* et *qui* ne permet pas de distinguer les phrases prédicationnelles des phrases identificationnelles, ce qui ne semble pas surprenant puisque cette opposition marque le trait [+/- humain] et non une opposition entre prédicatif et référentiel.

Kupferman (1979), Boone (1987), Roy (2004) ont utilisé le test des questions *que/qui* pour l'opposition *N/Un N*. Nous présentons leurs résultats ci-dessous :

31. Kupferman (1979 : 140)

#### Q1. Qu'est-ce que Jean peut être ?

- a1. Jean est médecin.    b1. \*Jean est un médecin.



**Q2. Qui Jean peut-il être ?**

a2. Jean est un médecin. b2. \*Jean est médecin.

32. Boone (1987 : 100)

**Q1 : Qu'est-il? Qu'est-ce qu'il est? Que fait-il (dans la vie)? Quelle est sa profession?**

a1. Il est linguiste b1. \* Il est un linguiste.

**Q2 : Qui est-ce?**

A2. C'est un linguiste b2. \* C'est linguiste.

33. Roy (2004 : 32)

**Q1 : Que fait Paul dans la vie?**

a1: Paul est \*un dentiste / dentiste.

**Q2: Qui est Paul?**

a2: Paul est un dentiste / \*dentiste.

Les questions *Qu'est-il ?* ou même *Qu'est-ce qu'il est ?* paraissent très artificielles, et comme on peut le voir, elles sont complétées par d'autres formulations plus naturelles chez Boone (1987). Kupferman (1979) ajoute une modalité avec le verbe *pouvoir*, tandis que Roy (2004) emploie la question plus naturelle *Que fait Paul dans la vie ?*.

A la question *Qu'est-il/Pierre ?* on devrait pouvoir répondre par *Pierre est heureux* ou *Pierre est musicien*, si la question en *que* s'oppose à celle en *qui* par la nature prédicationnelle de la réponse. Or pour la phrase avec l'adjectif, la question pertinente emploie plutôt *comment* (*Comment est Pierre ?*).

Par ailleurs, un autre phénomène, sans doute plus pragmatique que syntaxique semble interférer : la question *Qu'est-il ?* comporte une valeur rhétorique, *Qu'est-il pour me parler ainsi ?*, laquelle sous-entend *il n'est rien*. Dès lors, on évite ce type de question et l'on a recours à *Que fait Pierre dans la vie ?* ou *Quelle est sa profession ?*. Mais, la pertinence du test perd alors de sa vigueur.

Quant aux questions censées permettre l'identification en *qui*, *Qui est Paul ?* ou *Qui Jean peut-il bien être ?*, elles nous paraissent moins artificielles que les questions en *que*, bien que l'on dise plus spontanément *C'est qui Paul ?*, *Paul c'est qui ?* ou encore *Paul qui est-ce ?*. On remarquera que *Qui est-il ?* n'est pas utilisé par les auteurs, Boone (1987) emploie la question *Qui est-ce ?*, qui nous paraît effectivement correspondre à une demande d'identification. On retrouve la valeur rhétorique péjorative avec *qui est-il ?* (*Qui est-il pour me parler ainsi ?*). Par ailleurs, les réponses données par Roy (2004) et Kupferman (1979) nous semblent discutables dans ce type de contexte, contexte qu'il serait opportun, par ailleurs, de préciser<sup>13</sup>. Ainsi, contrairement à Kupferman (1979) et Roy (2004), pour nous, une phrase comme *Pierre est un musicien/dentiste/médecin* ne paraît pas répondre à une question de type *Qui ?*, quelle que soit la forme de l'interrogation. Ce type de phrases, peu naturel par ailleurs sauf lorsque l'on ajoute un adjectif comme *bon* (*Pierre est un bon musicien*<sup>14</sup>), n'identifie pas le sujet, mais lui donne une caractéristique. Nous sommes d'accord avec Mari & Martin (2008) lorsque ces auteurs font remarquer que ces phrases sont marquées par rapport aux phrases avec un N seul, et que les locuteurs sont réticents à les accepter de prime abord. Elles proposent un contexte de « justification » pour lequel une phrase comme *Pierre est un musicien* pourrait être satisfaisante : *Mais enfin, Pierre est un musicien, il sait de quoi il parle !* Cependant, même dans ce contexte, on préférera la version sans déterminant.

Nous ne prétendons pas ici résoudre les problèmes posés par les paires questions-réponses de phrases copulatives, il s'agit juste de montrer que les analyses en vigueur présentent des partis pris que l'on peut remettre en question et qui peuvent aussi fausser les résultats. Il existe une différence d'interprétation entre *Pierre est musicien* et *Pierre est un musicien*, mais, cette divergence ne semble pas pouvoir être capturée par les questions *Qu'est-il ?/Qui est-il ?*, et leur opposition en termes de prédicationnel vs. identificationnel ne nous semble pas fondée. Ainsi, selon nous, *Pierre est heureux*, *Pierre est musicien* et *Pierre est un musicien* sont toutes les trois des phrases prédicationnelles, auxquelles on peut attribuer des interprétations différentes comme la caractérisation ou l'appartenance à une classe. Les questions

permettant l'identification nécessitent la présence de *c'est, Pierre qui est-ce ?* ou *Pierre c'est qui ?* pour un être humain et *Cet objet qu'est-ce (que c'est) ?* ou *Cet objet, c'est quoi ?* pour du non-humain.

En résumé, dans le cas de *Pierre est un musicien* et *Pierre, c'est un musicien*, ces deux phrases ne sont pas équivalentes du point de vue de l'interprétation et, dans la première, *un musicien* est un prédicat pour *Pierre* qui lui donne la caractéristique de la classe des musiciens, alors que dans la deuxième *un musicien* permet d'identifier *Pierre*. Pour autant ce n'est pas *un musicien* qui est responsable de l'interprétation identificationnelle, mais la présence du nom propre *Pierre* comme XP1 de la phrase, dans la mesure où c'est un terme [-prédicatif]. *Un N* n'est pas intrinsèquement identificationnel comme le propose Kupferman (1979), et si on l'associe à un XP1 [+/- prédicatif] (cf. infra section 3), on obtient une phrase spécificationnelle :

34. a. Celui que j'aime, c'est un musicien.
- b. Le meilleur cuisinier, c'est un musicien.

Si tel est le cas, on doit alors appliquer le même raisonnement aux phrases en *c'est Adjectif*: lorsque la construction en *est* est possible, on obtient une phrase prédicationnelle, tandis que la phrase en *c'est* ne peut être que spécificationnelle, selon la taxinomie de Higgins (1973).

#### 2.4.2 L'interprétation *XP est Adj* vs. *XP c'est Adj*

Il est difficile de trouver dans les divers travaux une définition précise des phrases spécificationnelles et il existe un côté intuitif dans les caractérisations que l'on peut trouver (comme cela est noté dans Reboul & Moeschler, 1994, ou dans Mikkelsen, 2004). Le plus souvent, les analyses s'en tiennent à caractériser le premier terme soit comme prédicatif (cf. Mikkelsen, 2005) soit comme référentiel (Heycock & Koch, 1999), alors que Higgins (1973) avait proposé de le distinguer comme étant « superscriptionnel ». Notre vision de ces phrases est la suivante : le terme post-copule propose une valeur pour la variable posée par le terme pré-copule. Ainsi pour obtenir une phrase spécificationnelle, il faut, d'un côté, qu'il y ait une variable dans le XP1 et d'un autre côté, que le XP2 puisse donner une valeur à cette variable. Avec une phrase *XP c'est + Adj*, l'adjectif doit donner, de la même façon, une valeur possible à cette variable, mais il est alors nécessaire que la variable posée par le XP1 ne soit pas référentielle et qu'elle porte sur une caractéristique.

Il s'agit donc d'expliquer pourquoi une phrase comme (35b) est acceptable alors que (35a) ne l'est pas :

35. a. \*Pierre, c'est beau/gentil.
- b. Pierre, c'est pire.

En (35a), *Pierre* est un terme [-prédicatif] et, selon ce que nous avons dit précédemment, lorsque le XP1 est [-prédicatif], la phrase doit être identificationnelle. Or, un adjectif ne peut pas identifier un terme référentiel, puisqu'il ne possède pas de référence. La phrase est correctement prédite comme mauvaise. Comme on l'a dit, le fait que le XP soit non animé n'améliore pas les choses :

36. \*La plante, c'est beau/belle

Mais, pour (35b), on peut reconstruire des paraphrases du type *ce qui arrive à Pierre* ou *ce que fait Pierre*, qui présentent une variable à laquelle *pire* donne une valeur. Ici, *pire* n'est pas prédiqué de *Pierre*, et dire *Pierre, c'est pire* n'implique pas que *Pierre est pire*. Avec *beau* ou *gentil*, la reconstruction d'une paraphrase de ce type semble difficile, même si elle n'est pas impossible en fonction du contexte (par exemple : *Pierre, c'est bien beau/gentil, mais il est tout le temps absent*). Ainsi, la relation possible entre l'adjectif et le XP1 joue un rôle sur l'acceptabilité des phrases.

Pour illustrer ceci de façon plus explicite, nous empruntons ci-dessous en (37) un exemple de slogan publicitaire bien connu et qui nous a été suggéré par l'un des relecteurs, on peut voir que la phrase en *est* est impossible, dans ce type de contexte :

37. a. Perrier, c'est fou.

- b. \*Perrier est fou.

Ceci semble donc montrer que, dans ce contexte, *Perrier* n'est pas directement qualifié par *fou* et que les deux phrases n'ont pas la même interprétation. On pourrait paraphraser par « *Boire Perrier, c'est fou* » ou « *L'effet que fait une bouteille de Perrier, c'est fou* » et ceci n'implique pas que *Perrier est fou*. A l'inverse, un autre slogan publicitaire utilise une phrase en *est* :

38. Il est fou, Afflelou.

Ici, on obtient clairement une phrase prédicationnelle où Afflelou est qualifié de fou parce qu'il propose des promotions incroyables.

Observons les phrases suivantes :

39. a. Cette remarque est \*intéressant/intéressante.  
b. Cette remarque, c'est intéressant/\*intéressante.

Avec la phrase en *c'est*, l'adjectif ne porte pas l'accord féminin, ce qui devrait être le cas s'il qualifiait le XP *cette remarque* alors que, dans la phrase en *est*, l'accord féminin sur l'adjectif est obligatoire. On peut interpréter la phrase (b) par « *Le fait que tu fasses cette remarque/faire cette remarque ici et maintenant, c'est intéressant* », ce qui n'implique pas nécessairement que la remarque en elle-même soit intéressante. Néanmoins, la lecture où *intéressant* spécifie directement cette *remarque* reste aussi disponible.

En (40), on voit clairement apparaître une distinction d'interprétation entre la phrase en *est* et celle en *c'est* :

40. a. Les légumes sont bons.  
b. Les légumes, c'est bon.

Dans la phrase (40a), il s'agit de légumes précis (ceux que je suis en train de manger, par exemple) alors que dans la phrase (40b), il s'agit des légumes en général. Comme précédemment, *Les légumes, c'est bon* n'implique pas que *les légumes sont bons*<sup>15</sup>.

On peut ainsi faire apparaître à la fois des contraintes syntaxiques et interprétatives différentes entre phrases en *XP est Adj* et phrases en *XP c'est Adj* et le fait que l'adjectif ne porte pas d'accord avec le XP1 montre qu'il n'est pas prédiqué du XP1, mais qu'il donne une valeur.

Mais comment expliquer les exemples (41) ? Pourquoi la phrase (41b), dans laquelle on trouve le nom propre *Paris* comme XP1, est-elle acceptable ?

41. a. Paris est ?beau/???belle.  
b. Paris, c'est beau /\*belle.

On peut noter ici une particularité liée aux noms de ville pour (41a) : nous avons du mal à accepter cette phrase avec *beau*, cependant certains locuteurs ne sont pas du même avis. Notre jugement provient sans doute du fait que le mot *ville* soit féminin, alors le nom propre *Paris* n'est ni masculin ni féminin. Mais on peut marquer le même type d'hésitation pour des villes contenant le déterminant masculin (*?Le Havre est beau*) ou un déterminant féminin (*?La Napoule est belle*). Par ailleurs, *Paris, c'est beau* semble obligatoirement impliquer que *la ville de Paris est belle*. Nous reviendrons sur l'analyse de cette phrase en section 4.

Dans le classement de Higgins, rien n'empêche un adjectif d'être l'élément spécifique. Cependant comme l'adjectif est typiquement le terme post-copule de la prédicationnelle, et qu'il n'y a pas en anglais de distinction entre prédicationnelles et équatives, les phrases *XP is Adj* sont nécessairement ambiguës.

Prenons l'exemple de la pseudoclivée (42) proposée par Higgins (1973) : une partie de l'ambiguïté de la phrase anglaise est levée en français par l'opposition entre une phrase en *est* et une phrase en *c'est*.

42. What he wants his next wife to be is fascinating.  
43. a. Ce qu'il veut que sa prochaine femme soit est fascinant.

b. Ce qu'il veut que sa prochaine femme soit, c'est fascinante/ fascinant.

Mais : c.\*Ce qu'il veut que sa prochaine femme soit est fascinante<sup>16</sup>.

Ici, on peut tout à la fois observer le contraste d'un point de vue de l'accord et de l'interprétation : avec *c'est, fascinante* spécifique (ou donne une valeur à) *sa prochaine femme*, parmi d'autres choix possibles (*belle, intelligente, riche*). Et si on a *fascinant* avec une phrase en *c'est*, alors *fascinant* spécifique *ce qu'il veut que sa prochaine femme soit* parmi d'autres choix possibles (*inintéressant, ennuyeux, touchant*)<sup>17</sup>. Avec la phrase en *est, fascinant* qualifie « *ce qu'il veut que sa prochaine femme soit* », c'est-à-dire l'attitude de l'homme en question par rapport à ses visées sur le choix d'une épouse, mais l'adjectif au féminin est impossible, ce qui montre que le prédicat s'applique nécessairement à la totalité du sujet. On peut d'ailleurs avoir l'énoncé non contradictoire *Ce qu'il veut que sa prochaine femme soit c'est fascinante, mais ce qu'il veut que sa prochaine femme soit n'est pas fascinant (mais banal)* ou encore à l'inverse *ce qu'il veut que sa prochaine femme soit c'est fascinant, mais il ne veut pas que sa prochaine femme soit fascinante (au contraire, il veut qu'elle soit insignifiante)*.

### 3 L'analyse [ $\alpha$ référentiel]/ [ $\beta$ prédicatif]

Dans la plupart des travaux, il est implicitement ou même explicitement admis que si un XP est référentiel, il n'est pas prédicatif et inversement. Or, comme cela est signalé dans bien des travaux (notamment Rapoport, 1987, mais aussi Higgins, 1973), un même XP peut être référentiel et prédicatif. Higgins (1973), quant à lui, reste extrêmement prudent sur ces notions, et montre bien qu'un même DP peut avoir plusieurs types d'interprétation. Il suggère aussi la possibilité d'un continuum qui irait de l'expression référentielle au prédicat (attributif dans ses termes) (cf. Higgins, 1973 : 206). L'idée du continuum est aussi présente chez Heggie (1988) qui propose une hiérarchie pour évaluer ce qui peut servir d'attribut à chaque type XP en fonction de leurs naturelles référentielles respectives.

D'un point de vue général, notre proposition consiste à considérer qu'il y ait, pour chaque XP, deux entrées : l'une concerne la référentialité sous la forme [ $\alpha$  référentiel] et l'autre la prédicativité marquée [ $\beta$  prédicatif] qui permettent d'évaluer (i) la faisabilité de co-occurrence de deux XP dans une phrase en *est*, et (ii) l'interprétation à donner aux phrases en *c'est*. Nous avançons ci-dessous deux arguments pour justifier l'indépendance de la prédicativité par rapport à la référentialité.

#### 3.1 Arguments en faveur d'une dichotomie entre prédicativité et référentialité

Mikkelsen (2005) propose une analyse où le sujet de la spécification présente un trait [+Topique] et le terme post-copule [+Focus], cependant elle note elle-même un point incohérent dans son analyse : selon elle, le terme pré-copule de la phrase spécificationnelle est un prédicat (donc non référentiel dans la logique où *prédicatif* s'oppose à *référentiel*), or un topique doit être [+ référentiel] (cf. Heggie, 1995). Mikkelsen (2005) sort de cette impasse en posant qu'il faut sans doute permettre aux prédicats d'être des topiques. L'argument de Heycock & Koch (1999) contre de cette hypothèse est que la phrase suivante devrait être valide, alors que ce n'est pas le cas :

44. a. \*Proud of his daughters is John.

b. \*Fier de ses filles est Jean.

En effet, un adjectif ne peut pas être dans la position topique d'une phrase spécificationnelle (sauf cas particuliers<sup>18</sup>) et il faut pouvoir bloquer ce genre de phrases. Heycock & Koch (1999) se servent de cet argument pour justifier leur analyse des spécificationnelles comme étant équivalentes aux identités : selon eux, le terme pré-copule y est référentiel. Si nous sommes d'accord avec Heycock & Koch (1999) quant à leur analyse globale (qui permet en français de distinguer les phrases en *est* et les phrases en *c'est*), il nous semble pour autant que, parmi les équatives, on peut émettre une distinction entre les spécificationnelles, les identités et les identifications selon le type de XP pré-copule. Mais si l'on n'a que deux choix, [+référentiel, - prédicatif] ou [-référentiel, + prédicatif], il est effectivement impossible de rendre compte des données. Ainsi tout semble bloqué par la dialectique [+ prédicatif]  $\Rightarrow$  [-référentiel].

Dès lors que l'on s'en dégage, et que l'on pose que la valeur prédicative d'un élément et sa valeur référentielle sont distinctes, rien ne s'oppose à ce qu'un terme qui a une valeur prédicative positive puisse aussi avoir une valeur référentielle, et donc satisfaire à l'exigence pour un topique d'être référentiel. Notre analyse permet donc à la fois :

(i) de rendre compte de la nature distincte du premier terme de la phrase spécificationnelle, comme cela est proposé dans Higgins (1973) sous l'appellation *superscriptionnel*, mais en appuyant cette nature distincte sur une base formelle qui ne prend en compte que la notion de prédicativité à laquelle nous avons attribuée la valeur +/-, et

(ii) de rendre compte du caractère Topique du premier XP de façon indépendante par sa valeur référentielle, laquelle n'est pas impliquée par sa valeur prédicative.

Un autre argument en faveur de notre proposition concerne le fait que deux XP peuvent être [-prédicatif] sans pour autant avoir le même comportement sur le plan de la référentialité. Le contraste entre *Léon est un médecin* et *\*Il est un médecin* montre que si le nom propre *Léon* et le pronom *il* peuvent être considérés comme [-prédicatif], leur fonctionnement diverge : on peut alors dire que *il* est moins référentiel que *Léon* (cf. supra, section 2).

### 3.2 La valeur de prédicativité

Pour les valeurs de prédicativité, nous donnons ci-dessous quelques tests permettant un classement entre [-prédicatif], [+prédicatif] et [+/-prédicatif].

**Un XP + prédicatif** est un XP qui est prédicatif dans certains contextes (comme XP2 d'une phrase *XPI est XP2*), mais qui ne peut pas jamais être dans une position argument.

45. a. Léon est **heureux**.  
b. \*J'ai vu **heureux**.  
46. a. Léon est **médecin**.  
b. \*J'ai vu **médecin**.

**Un XP – prédicatif** est un XP qui ne peut pas être dans la position prédicative XP2 de *XPI est XP2* mais qui peut être dans une position d'argument.

47. a. \*Ce musicien est **Léon**.<sup>19</sup> / J'ai vu **Léon**.  
b. ???Léon est **ce musicien**. / J'ai vu **ce musicien**. (mais : Léon est **ce musicien dont je t'ai parlé**)  
c. ???Léon est **le musicien**. / J'ai vu **le musicien**. (mais : Léon est **le musicien dont je t'ai parlé**)  
b. \*Léon est **lui**. / \*J'ai vu **lui**.  
c. \*Léon est **il**. / **Il** part.

48. Mais : Léon est **mon médecin**.

Par ailleurs, selon Higgins (1973), le verbe *devenir* ne peut prendre qu'un complément de type prédicatif :

49. a. \*Il est devenu **Léon**.  
b. \*Il est devenu **ce musicien**. (mais : il est devenu **cet excellent musicien que l'on connaît**)  
c. \*Il est devenu **le musicien**. (mais : il est devenu **l'excellent musicien que l'on connaît**)  
d. Il est devenu **mon médecin**.

**Un XP est +/- prédicatif** s'il peut être prédicatif dans certains contextes (comme XP2 d'une phrase *XPI est XP2* ou complément d'un verbe comme *s'interroger sur*, cf. Schlenker, 2003) et argument dans d'autres (comme complément d'un verbe).

- 50. J'ai vu ce médecin dont je t'ai parlé/ mon meilleur ami/ ce que j'aime/ la capitale de la France/ le voleur/ la meilleure cuisinière du monde/un type bien/ ça.
- 51. Pierre est ce médecin dont je t'ai parlé/ mon meilleur ami / ce que j'aime/ la capitale de la France/ le voleur/ la meilleure cuisinière du monde/un type bien/ ? ça.
- 52. Je m'interroge sur ce médecin dont je t'ai parlé (qui est-ce ?)/ mon meilleur ami (est-ce que j'ai un meilleur ami?)/ ce que j'aime (est-ce que j'aime quelque chose?)/ la capitale de la France (quelle est la capitale de la France ?)/ le voleur (Qui est-ce?)/ la meilleure cuisinière du monde (Qui est-ce?)/ ?un type bien (Qu'est-ce que c'est ?)/ ça (qu'est-ce que c'est ?).

Dans toutes ces phrases, l'interrogation porte sur le fait que l'on ignore quelque chose à propos du XP, tandis que l'interprétation « *j'ai des doutes sur XP* » reste disponible.

Le N et Ce N semblent pouvoir figurer dans les colonnes – prédicatif et +/- prédicatif, ce qui pose un problème, déjà présent dans Higgins (1973 : 247) : « *there is only one point where the Referential and the Specificational types overlap : Definite noun phrases may have either function* ». Il faudrait ici pouvoir tester un plus grand nombre de XP, et faire des distinctions sémantiques concernant les noms utilisés (par exemple *Léon est le problème* semble bien meilleur que *Léon est le musicien*) : néanmoins, ceci nous donne un aperçu du comportement de quelques types de XP.

Nous récapitulons les différents résultats :

**Sont [+prédicatif] : Adjectif, N seul**

**Sont [-prédicatif] : Nom propre, *il, ce N, Le N***

**Sont +/-prédicatif] : *ce N, Le N, mon N, un N, ce que P, ça.***

### 3.3 La valeur de référentialité

Pour ce qui est de la référentialité, nous nous appuyons sur les diverses tentatives d'échelle de référentialité (cf. Heggie, 1988, Aïssen, 1993, von Heusinger& Kaiser 2007)<sup>20</sup>. Il existe différents tests, cependant ceux-ci se fondent sur l'opposition prédicatif/référentiel, ce que nous ne souhaitons pas faire. Le problème posé par la référence et ce que peut être un terme référentiel est un vaste sujet de recherche que nous ne prétendons pas résoudre ici. Aussi, en nous fondant sur les processus de référentiation de chaque type de XP, nous obtenons l'échelle de référentialité suivante, qui demeure une approximation<sup>21</sup> en l'état actuel:

- 53. Déictique >nom propre> Ce N>le N/le N + modif/Mon N> Un N/ça>il> N>Adj....  

+ référentiel
- référentiel

Ainsi, nous attribuons une valeur de référentialité pour chaque type de XP : déictique ++, nom propre +, ce N +, le N +, mon N +, un N+/-, il +/-, N -, Adj -.

### 3.4 Classement [α référentiel, β prédicatif ] des XP

Nous récapitulons ces différents points dans le tableau suivant :

**Tableau 1:**

	Déictique	Nom propre	Ce N	Le N	Mon N	Ce que P	Le N gén	Un N	Ca	Il	N	Adj
<b>référentialité</b>	++	+	+	+	+	?	+/-	+/-	+/-	+/-	-	-
<b>prédicativité</b>	-	-	-	-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	-	+	+
	+référentiel -----> -référentiel											

Ce tableau ne constitue qu'une première ébauche et nécessite d'être complété<sup>22</sup> : nous n'avons pas introduit ici l'infinitif ou encore *Que P* (mais, nous revenons sur ce point en section 4.3). Cependant ce tableau doit pouvoir permettre de prédire à la fois les phrases en *est* qui sont possibles, ainsi que la catégorisation des phrases en *c'est* en phrases spécificationnelles, d'identité, d'identification.

### 3.5 Prédications pour les phrases en *est*

Nous nous contenterons d'évoquer brièvement ce point pour la bonne compréhension générale de notre hypothèse. Néanmoins, cette question nécessite de plus amples développements et de multiples précisions qui ne seront pas données ici. Ainsi, les contraintes suivantes permettent de rendre compte des données :

54. Contraintes liées au degré de référentialité et de prédicativité :

Contrainte A : Un XP [- prédicatif] ne peut pas assigner de  $\theta$ -rôle.

Contrainte B : Un XP [- référentiel] ne peut pas recevoir de  $\theta$ -rôle.

Contrainte C : Un XP [+/- prédicatif] ne peut pas assigner de  $\theta$ -rôle à un élément moins référentiel que lui.

On prédit que *mon ami* peut être le prédicat d'un nom propre mais pas de *un N*, dans la mesure où le nom propre est plus référentiel que *mon N*, et où *un N* moins référentiel que *mon N* :

55. a. Pierre est mon ami.

b. \*Un homme est mon ami. (avec *un* indéfini et non numéral)

De la même façon, on explique pourquoi *un N* peut être le prédicat de *Le N*, *mon N*, *Pierre*, mais pas de *il* parce que *il* est le seul à être moins référentiel que *un N* :

56. a. Pierre/ mon médecin/ le médecin /est un musicien.

b. \*Il est un musicien.

Le N seul *musicien*, étant [+ prédicatif], peut assigner un  $\theta$ -rôle à tout élément ayant une valeur positive pour la référentialité, si faible soit-elle :

57. Pierre/ mon médecin/ le médecin /il est musicien.

Ainsi la contrainte qui porte sur *il* est intégrée dans les contraintes plus générales (54), comme nous l'avions proposé dans la section 2.3. Nous nous tournons maintenant vers les phrases en *c'est*.

## 4 Application aux phrases *XP c'est adjectif*

L'analyse proposée permet de rendre compte des différents cas de figure, en posant une restriction sur le type de XP qui peut apparaître dans la phrase *XP c'est Adjectif*. Nous souhaitons montrer que ces phrases constituent un cas particulier de phrases spécificationnelles, et pour ce faire, montrer que c'est la nature prédicative du XP1 qui permet de classer les phrases équatives *XP1 c'est XP2* en général. Toutes les phrases spécificationnelles présentent un XP1 de type [+/- prédicatif], les phrases *XP c'est adjectif* présentent une restriction supplémentaire : le XP1 doit aussi être [+/- référentiel] et ne peut pas être [+ référentiel].

### 4.1 Les phrases spécificationnelles ont un XP1 [+/- prédicatif]

Sur la base du classement proposé dans le tableau 1, on peut arriver à prédire les différentes possibilités offertes par les phrases en *c'est* : le premier XP d'une phrase spécificationnelle doit nécessairement être de type [+/- prédicatif] là où il ne doit être que [+ référentiel] pour une phrase identificationnelle<sup>23</sup>. Le XP1 ne peut jamais être [+prédicatif] dans une phrase en *c'est* (sauf cas particulier, cf. note 18).

Ainsi, en introduisant la notion de [+/- prédicatif], on peut résoudre le problème que nous avons évoqué précédemment : on permet d'expliquer tout à la fois pourquoi un adjectif [+ prédicatif] ne peut être le XP1 d'une phrase spécificationnelle et pourquoi un XP [+/-prédicatif] peut être dans cette position, alors que Mikkelsen (2005) doit recourir à une supposition selon laquelle il faut permettre à un prédicat d'être référentiel pour être en position topique. Or ceci ne permet plus de bloquer la phrase (44) que nous rappelons ci-dessous et qui constitue le principal argument de Heycock & Koch (1999) pour dire que le XP1 de la spécificationnelle doit être référentiel, et donc que ces phrases ne sont pas distinctes des identités.

44. \*Proud of his daughters is John.

En posant que le XP1, ou topique, doit être [+/- prédicatif], on explique aussi la distinction avec une phrase identificationnelle où le XP1 est [+ référentiel] comme *cette femme* dans l'exemple suivant:

58. Cette femme, c'est Marie.

Grace à la graduation de la prédictivité, on peut expliquer plus finement la distinction syntaxique entre spécification et identification. Parmi les XP1 de phrases spécificationnelles on trouve : *Ce N, Le N, Mon N, Le N générique, Un N, ce que P* (liste non exhaustive). Ces types de XP présentent aussi un degré de référentialité, ce qui leur permet d'être des topiques. En revanche, l'adjectif ou le N seul, [+ prédicatif] et [- référentiel], ne peuvent apparaître dans cette position. Ceci correspond à l'intuition de Higgins (1973) concernant le XP1 des phrases spécificationnelles, qu'il appelle « superscriptionnel », lequel ne peut pas être selon lui un nom propre. Cependant notre formalisme permet de ne pas introduire de notion supplémentaire telle que « superscriptionnel » et permet d'établir une distinction sur ce que peut être le XP1 d'une phrase spécificationnelle sur la seule base de la prédictivité, à condition que celle-ci soit distincte de la référentialité.

## 4.2 La relation entre le XP1 et le XP2

A ce point de notre discussion nous n'avons rien dit sur la nature du XP2 dans *XP1 c'est XP2* : a priori, nous pensons qu'il n'y aucune contrainte générale sur la nature du XP2<sup>24</sup>. Tout type d'élément, quel que soit son degré de prédictivité et de référentialité peut apparaître dans cette position. Néanmoins, il y a des compatibilités possibles ou non en fonction de la nature du XP1. Parmi les XP1 de spécification, seuls sont possibles avec les XP2 adjectifs, ceux des XP1 [+/- prédicatif] qui sont aussi [+/- référentiel], ce qui exclut les XP [+ référentiel], *ce N*, et *mon N*. On peut en déduire qu'il faut que les deux XP partagent un degré de référentialité pour pouvoir entrer en co-occurrence.

Cela explique aussi bien qu'un adjectif puisse spécifier un terme [+/- prédicatif] et [+/- référentiel] (cf.59a) et qu'un nom propre puisse spécifier un terme [+/-prédicatif] et [+/- référentiel] ou [+ référentiel] (cf.59b,c) ou encore qu'un adjectif [-référentiel] ne puisse pas spécifier un terme [+référentiel] parce qu'ils ne partagent pas de degré de référentialité (cf. 59d):

59. a. Une femme, c'est beau.  
b. Une solution, c'est Pierre.  
c. Mon ami/l'homme qu'elle aime, c'est Pierre.  
d. \*Mon amie/\*Marie, c'est beau.

Mais on peut aussi trouver des spécifications avec un XP2 de type *un N* (cf.60), ce que l'on peut distinguer des identifications avec un XP1 [- prédicatif] et un XP2 de type *un N* (cf.61)<sup>25</sup>:

60. Le dictionnaire, c'est un livre.  
61. a. L'homme qu'elle aime, c'est un musicien.  
b. Pierre, c'est un musicien.

Nous nous en tiendrons là pour ces prédictions et distinctions qui nécessitent d'être analysées plus en



détail. Pour en revenir aux constructions en *XP c'est Adjectif*, il semble que notre proposition permette de ne considérer ni la nature [+/- humain] ni le trait [+/- générique] du XP, mais seulement sa nature syntaxique et sémantique [+/-prédicatif] et [+/- référentiel]. Il semble exister une contrainte syntactico-sémantique, selon laquelle le XP doit être [+/- prédicatif ; +/- référentiel] avec un adjectif. Si nous nous référons au tableau 1, les XP [+/- prédicatif ; +/- référentiel] sont du type : *le Ngén, un N, ça*. A ce point de notre argumentation, nous pouvons aussi adopter le raisonnement inverse : dès lors qu'un XP peut être en co-occurrence avec un adjectif, alors il est [+/- prédicatif ; +/- référentiel]. Ainsi les constituants *Ce que P*, dont nous avons pu montrer qu'ils sont [+/- prédicatif], sont aussi prédits [+/- référentiel].

Récapitulons :

62. Les phrases en *XP c'est adjectif* ont la structure de surface suivante : [TOP **XP** [+/- prédicatif ; +/- référentiel] **c'est** [FOC **adjectif** ]

Cela prédit que tous les XP qui ne sont pas [+/- prédicatif ; +/- référentiel] ne peuvent pas entrer dans ce type de structure, ce qui exclut les noms propres, *Ce N, Le N, Mon N* indépendamment de la valeur animée/non-animée :

63. a.\*Marie, c'est beau.  
b.\*Cette plante/cette femme, c'est beau.  
c.\*La plante/ la femme, c'est beau.  
d.\*Ma voiture/ma fille, c'est beau.

Les XP [+/- prédicatif ; +/- référentiel] sont prédits comme valides dans ces structures, là encore indépendamment de leurs traits sémantiques [+/- animé] et [+/- générique] :

64. a. Un homme/un ordinateur/une femme/une voiture, c'est beau.  
b. Ce que tu me dis, c'est beau.  
c. Les enfants/ la politique, c'est beau.

### 4.3 Les cas qui semblent poser problème

Selon notre analyse, les DP spécifiques et définis (*Ce N, Le N, Mon N*) ne peuvent pas constituer les XP1 des phrases en *XP1 c'est Adj*, puisqu'ils sont [+ référentiel] (même s'ils sont [+/- prédicatif] condition nécessaire pour une phrase spécificationnelle). Cependant les jugements concernant ces phrases sont très variables. Kupferman (1979) donne par exemple les exemples suivants :

65. a. Cette valise, c'est lourd.  
b. Ce livre, c'est drôlement cher.

Les mêmes exemples avec l'article défini sont jugés acceptables par certains locuteurs dans un contexte contrastif:

66. a. La valise, c'est lourd.  
b. Le livre, c'est drôlement cher.

Ces phrases peuvent être acceptées avec l'insertion de « -là » qui permettrait une interprétation spécifique du type « *la valise/le livre qui est devant moi* », liée au fait que *la valise* et *le livre* sont directement présents dans la situation d'énonciation. Dans ce cas, comme pour les phrases (65), on pourrait se contenter de montrer la valise ou le livre en question et dire :

67. a. Ca/Ø, c'est lourd.  
b. Ca/Ø, c'est drôlement cher.

Or, *ça*<sup>26</sup> est un pronom de type [+/- prédicatif] et [+/- référentiel]<sup>27</sup>. Contrairement à *ce*, *ça* reste un vrai pronom dans le sens où il peut anaphoriser un DP ou autre chose (une proposition par exemple, mais aussi

une référence plus floue selon Guérin, 2006) et, qui plus est, il peut être résomptif :

68. a. Les sushis<sub>i</sub>, j'adore ça<sub>i</sub>.  
b. [Que Noël approche]<sub>i</sub>, je ne pense qu'à ça<sub>i</sub>.

*Ca* peut commuter avec  $\emptyset$  dans le contexte de (68) :

69. Les sushis<sub>i</sub>, j'adore  $\emptyset$ <sub>i</sub>.

Ainsi, *ça*, [+/- prédicatif] et [+/- référentiel,] est un bon candidat en tant que topique dans la construction en *c'est*. En tant que pronom résomptif, il a un trait neutre pour le genre et le nombre, ce qui permet un accord avec un terme disloqué non-animé (spécifique ou générique) ou animé générique, mais ne permet pas d'accord avec un terme disloqué animé spécifique :

70. a. Paris<sub>i</sub>/ Ma voiture<sub>i</sub> / Les enfants<sub>i</sub>/ Le travail<sub>i</sub> / Un enfant<sub>i</sub> / Une enfant<sub>i</sub>, ça<sub>i</sub> fatigue.  
b. \*/ ?Léon\*/ ?Mon ami\*/ ?\*Le professeur de musique, ça fatigue.<sup>28</sup>

*Ca* et  $\emptyset$  sont des topiques « typiques » pour les phrases *XP, c'est Adj*, ce qui explique que l'on ne puisse trouver que des adjectifs orientés non-humains, l'antécédent de *ça* ne pouvant pas être animé spécifique, dans un registre standard (cf.71). Cependant, cette contrainte ne s'applique peut-être pas au niveau syntaxique, mais plus au niveau pragmatique puisque l'on peut trouver des contextes avec un adjectif orienté humain (par exemple *C'est enceinte et ça fume !*), mais on obtient une interprétation péjorative.

71. \**Ca/  $\emptyset$ , c'est enceinte/ravi/content.*

Notre hypothèse pour les cas où le XP1 est [+ référentiel] et [+/- prédicatif] est la suivante : si le XP1 peut commuter avec le pronom *ça*, alors la phrase est valide. On explique ainsi différents types d'opposition, ainsi que la variabilité des jugements. En effet, selon le contexte, on pourra ou non accepter cette commutation. Par exemple, nous avons donné la phrase (63b) comme non valide, mais dans un contexte où *cette plante* peut commuter avec *ça*, la phrase devient acceptable (cf. 72b).

72. a. Cette valise/*ça*, c'est lourd.  
b. Cette plante/*ça*, c'est beau.  
c. Le livre/*ça*, c'est cher.  
d. \*Ma fille/*ça*, c'est beau.

Nous avons laissé de côté le problème posé par les noms propres (cf. supra section 2.4.2). Or, selon notre hypothèse formelle, les noms propres ne peuvent pas être en position topique d'une phrase *XP c'est Adj*, ce qui n'est pas le cas de tous. Nous rappelons ces exemples :

73. a. \*Léon, c'est beau.  
b. Léon, c'est pire.  
c. Perrier, c'est fou.  
d. Paris, c'est beau.

Il apparaît que, pour ceux de ces exemples qui sont valides, on peut insérer *ça* entre le XP1 et *c'est* (ce qui ne semble pas le cas pour « *Cette valise, ça, c'est lourd* »):

74. a. \*Léon, (*ça/* $\emptyset$ ), c'est beau.  
b. Léon, (*ça/* $\emptyset$ ), c'est pire.  
c. Perrier, (*ça/*  $\emptyset$ ), c'est fou.  
b. Paris, (*ça/*  $\emptyset$ ), c'est beau.

Dans ces phrases, on a un nom propre qui présente les mêmes caractéristiques [+ référentiel, - prédicatif], et qui ne peut donc pas constituer un XP valide pour *XP c'est Adj*. En revanche, *ça* ou sa contrepartie vide qui sont [+/- prédicatif, +/- référentiel] peuvent ici occuper la position Topique et constituer des pronoms

de reprise pour les noms propres alors situés dans une position disloquée. La non-validité de *Léon* dans cette position en (74a) vient du fait qu'avec un nom animé et un adjectif comme *beau*, le résomptif *ça* produit une interprétation de type péjoratif qui assimile l'animé avec un inanimé. En revanche, avec l'adjectif *pire*, comme nous l'avons déjà dit, on peut reconstruire une paraphrase du type « *ce qui lui arrive* », laquelle permet la présence du résomptif. De la même façon, pour (74c), l'interprétation passe par une paraphrase « *L'effet que fait Perrier* » : explique ainsi pourquoi ces deux phrases (74b) et (74c) n'impliquent pas que « *Pierre est pire* » ou que « *Perrier est fou* ». En revanche, en (74d), *Paris* est directement anaphorisé par *ça* (ou sa contrepartie vide), ce qui explique qu'on obtient l'implication « *Paris est beau* » (phrase que par ailleurs nous ne jugeons pas acceptable).

Rappelons l'exemple (39b) où *cette remarque* est dans la position du XP1 :

39. b. Cette remarque, c'est intéressant/\*intéressante.

Nous avons proposé qu'il puisse y avoir la reconstruction d'une paraphrase « *le fait que tu fasses cette remarque/faire cette remarque, c'est intéressant* ». On peut en effet anaphoriser « *cette remarque* » par *ça* ou par sa contrepartie vide.

75. Cette remarque, ça/Ø, c'est intéressant.

Mais, *cette remarque* peut aussi commuter avec *ça* et dans ce cas on obtient une interprétation qui implique que « *cette remarque est intéressante* ».

Il reste le cas des XP1 *Que P* et infinitif qui peuvent apparaître dans les phrases *XP1, c'est Adj*. Les tests utilisés pour la prédicativité ont montré que l'infinitif est [-prédicatif] tandis que nous avons laissé de côté le cas de *Que P*, lequel nécessite un traitement plus détaillé. Deux possibilités sont offertes par notre hypothèse : soit ces XP sont disloqués et anaphorisés par le topique *ça/Ø*, soit l'on peut montrer qu'ils sont en fait [+/- prédicatif, +/- référentiel]. L'état actuel de nos recherches ne permet pas de trancher.

## 5 Conclusion

La présente analyse permet de traiter les phrases en *XP c'est Adj* comme des phrases spécificationnelles, et ce, indépendamment des phrases disloquées *XP il est Adj*. Le XP1 de toute phrase spécificationnelle y présente la caractéristique [+/- prédicatif], ce qui permet de confirmer l'intuition de Higgins (1973) concernant son caractère particulier, ni totalement référentiel, ni totalement prédicatif. Dans les phrases spécificationnelles *XP c'est Adj*, le XP est à la fois [+/-prédicatif], comme pour toutes les spécificationnelles, mais aussi [+/- référentiel]. Cette contrainte sur la référentialité est liée au type de XP post-copule : celui-ci doit partager un degré de référentialité avec le XP1.

Notre proposition permet de rendre compte de tous les cas de figure dans les phrases *XP c'est adjectif* :

- (i) soit on a un XP de type [+/-prédicatif ; +/- référentiel] ;
- (ii) soit le XP apparent n'est pas de type [+/-prédicatif ; +/- référentiel] et dans ce cas,
  - (a) pour les XP [+/- prédicatif ; + référentiel], le fait qu'ils puissent commuter avec le topique *ça* ou le topique vide Ø leur confère un statut [+/- référentiel] en fonction de la situation.
  - (b) Pour les XP [- prédicatif ; + référentiel], le XP est relayé par le démonstratif *ça* ou sa contrepartie vide qui sont [+/-prédicatif ; +/- référentiel]. Ainsi le XP dans *XP, ça, c'est Adj* est un vrai élément disloqué qui est repris dans la phrase par le résomptif *ça* ou bien par sa contrepartie vide.

Cette analyse présente l'avantage de traiter toutes les phrases en *c'est* sur la même base et sans recourir aux notions de [+/- humain] et [+/-générique] pour le XP topique, contrairement aux analyses en vigueur (Kupferman, 1979, ou Beyssade & Dobrovie-Sorin, 2005). D'un point de vue général, la distinction entre phrases en *est*, prédicationnelles, et phrases en *c'est*, équatives, permet d'affiner l'analyse syntaxique ainsi que l'interprétation des phrases en *c'est*, analyse dans laquelle les phrases du type *XP c'est Adj* sont totalement intégrées par des principes généraux.

## Bibliographie

- Abney, S., (1987). *The English Noun Phrase in Its Sentential Aspect*. Doctoral dissertation, Massachusetts Institute of Technology.
- Aissen, J., (2003). Differential object marking: iconicity vs. economy. *Natural Language and Linguistic Theory*, 21, 435-483.
- Amary-Coudreau, V., (2010). Qu'est-ce que « c' » est?. *Le Français Moderne*, vol. 78.2, 259-277.
- Amary-Coudreau, V., (2011). *S'incarner n'est pas jouer*. Description d'un verbe être incarnation. *Syntaxe et Sémantique*, n°12, éd. Nicole Le Querler et Jacques François, 13-48.
- Barbaud, P., (2006). «Prédire n'est pas expliquer» (Thom): la négation de l'infinitif en phrase copulative. In Corblin F., Ferrando S. et Kupferman L. (éd.), *Indéfini et Prédication*, coll. 'Travaux de Stylistique et de Linguistique françaises: Etudes linguistiques' dirigée par O. Soutet, Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 369-388.
- Beysade, C. & Dobrovie-Sorin, C., (2005). A Syntax-based Analysis of Predication. *SALT XV proceedings*, 44-61.
- Blanche-Benveniste, C., (2010). Les pseudos-clivées et l'effet deux points. *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi, G. Corminboeuf (éds), Bern, Peter Lang, 185-218.
- Boone, A., (1987). Les constructions « Il est linguiste »/« C'est un linguiste ». *Langue Française*, 75.1, 94 -106.
- Citko, B., (2005). Small Clauses Reconsidered: Not That Small and Not All Alike. Talk, Department of Linguistics, University of Washington, February 14, 2005.
- Declerck, R., (1988). *Studies on copular sentences, clefts and pseudoclefts*, Leuven University Press/Foris Publications.
- Dikken, M. den, (2001). Specificational copular sentences and pseudoclefts. In M. Everaert & H. van Riemsdijk (éd.), *The Blackwell Companion to Syntax*. Oxford: Blackwell, Vol. IV, Chapter 61.
- Dikken, M. den, (2006). *Relators and Linkers. The Syntax of Predication, Predicate Inversion, and Copulas*. Cambridge, MA: MIT Press.
- Geist, L., (2007). Predication and equation in copular sentences: Russian vs. English. In Ileana Comorovsky and Klaus von Heusinger (éd.), *Existence: Semantics and Syntax*, 79-105.
- Guérin, E., (2006). *Introduction de la notion de variation situatiolectale dans la grammaire scolaire par la caractérisation de deux opérateurs pragmatiques : on et ça*, Thèse de Doctorat, Paris X-Nanterre.
- Haspelmath M. & Buchholz O., (1998). Equative and simulative constructions in the languages of Europe. In: van der Auwera, Johan (éd.) *Adverbial constructions in the languages of Europe*. (Empirical Approaches to Language Typology/EUROTOP, 20-3.) Berlin: Mouton de Gruyter, 277-334.
- Heggie L., (1988). *The Syntax of Copular Structures*. Dissertation, University of Southern California, Los Angeles.
- Heggie L., (1995). "On the Syntax of DF-Structure: Evidence from Somali," Linguistic Society of America Annual Meeting, New Orleans, January 6.
- von Heusinger, K. & Kaiser, G. A., (2007). Differential Object Marking and the lexical semantics of verbs in Spanish. In G.A. Kaiser & M. Leonetti (éd.), *Proceedings of the Workshop "Definiteness, Specificity and Animacy in Ibero-Romance Languages"*, Arbeitspapier 122, Fachbereich Sprachwissenschaft, Universität Konstanz, 85-110.
- Heycock, C. & Kroch A., (1999). Pseudocleft connectivity: Implications for the LF interface level. *Linguistic Inquiry* 30.3: 365-397.
- Heycock, C. & Kroch, A., (2002). Topic, Focus, and Syntactic Representations. In L. Mikkelsen and C. Potts (éd.), *WCCFL 21 Proceedings*, Somerville, MA: Cascadia Press, 141-165.
- Higgins, F. R., 1973, *The Pseudo-Cleft Construction in English*. Thesis, Massachusetts Institute of Technology.
- Kayne, R. S. & Pollock J.-Y., (2010). Notes on French and English Demonstratives. In J.-W. Zwart and M. de Vries (éd.) *Structure Preserved: Studies in Syntax for Jan Koster*, Amsterdam: John Benjamins, 215-228.

- Kupferman, L., (1991). Structure événementielle de l'alternance *un / Ø* devant les noms humains attributs. *Langages*, 25.102, 52 – 75.
- Mari, A., & Martin, F., (2008). Bare and Indefinites NPs in Predicative Position in French. In Schäfer, Florian (éd.), *Incremental Specification in Context*, Working Papers of the SFB 732, vol. 1. Stuttgart, 119-144.
- Markman, V.G., (2008). Pronominal Copula Constructions Are What? Reduced pecificational Pseudo-Clefts! In C. B. Chang and H. J. Haynie (éd.), *Proceedings of the 26th West Coast Conference on Formal Linguistics*, Somerville, MA: Cascadilla Proceedings Project, 366-374.
- Matushansky, O., et Spector, B., (2005). Tinker, tailor, soldier, spy. In E. Maier, C. Bary & J.Huitink, sld., *Proceedings of Sinn und Bedeutung 9*, 241-255.
- Mikkelsen, L., (2004). *Specifying Who: On the Structure, Meaning, and Use of Specificational Copular Clauses*. Ph. D. thesis, University of California, Santa Cruz.
- Mikkelsen, L., (2005), Subject choice in copular clauses, ms.
- Milkkelsen, L., (2007). On so-called truncated clefts. In Ljudmila Geist and Björn Rothstein (eds.) *Kopulaverben und Kopulasätze: Intersprachliche und Intrasprachliche Aspekte*, 47-68. Tübingen: Niemeyer Verlag.
- Mikkelsen, L., (2011). Copular clauses. In Claudia Maienborn, Klaus von Heusinger, and Paul Portner (eds.) *Semantics: An International Handbook of Natural Language Meaning*, volume 2, 1805-1829. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Moltmann, F., à paraître, Tropes, Bare Demonstratives, and Apparent Statements of Identity, *Noûs*.
- Moro, A., (1997). *The Raising of Predicates: Predicative Noun Phrases and the Theory of Clause Structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pavey, E., (2002). Information Structure in Manitoban French – Identificational Clefts and Left detachment Structures. *Linguistics and English Language Working Papers*, University of Sussex.
- Pollock, J.-Y., (1983). Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français, *Langue Française*, 58.1, 89-125.
- Rapoport, T., (1987). *Copular, nominal and small clauses. A study of Israeli Hebrew*, Diss., MIT.
- Reboul, A. & Moeschler, J. (1994). Les phrases copulatives avec sujet pronominal en français et en anglais. *Cahiers de linguistique française* 15, 131-156.
- Rialland, A., Doetjes, J. & Rebuschi G., (2002). What is focused in *C'est XP qui/que* cleft sentences in French? Paper presented at the Conference on Speech Prosody, Aix-en-Provence, France, 11–13.
- Roy, I., (2004). Predicate nominals in eventive predication. *USC Working Papers in Linguistics* 2, 30-56.
- Roy, I., (2006). *Non-Verbal Predications: A Syntactic Analysis of Predicational Copular Sentences*. PhD Dissertation, University of Southern California.
- Schlenker, P., (2003). Clausal Equations (A Note on the Connectivity Problem), *Natural Language and Linguistic Theory* 21,157-214.

---

<sup>1</sup> XP (pour l'anglais *X Phrase*, en français *X Syntagme*), dans la tradition générative, signifie « tout syntagme quelle que soit la catégorie de sa tête, notée X ». « XP » traduit donc une généralisation où X peut prendre différentes valeurs, comme « nom », « verbe », « adjectif », etc... et permet de ne pas présumer de la catégorie particulière des types de syntagmes.

<sup>2</sup> On utilisera ici le sigle de la tradition générative : DP (*Determiner Phrase*) pour syntagme nominal, dénomination usuelle depuis Abney (1987), l'hypothèse de l'auteur étant que la tête du syntagme nominal n'est pas le nom mais le déterminant.

<sup>3</sup> Cela comprend les phrases *XP c'est XP* de façon générale, mais aussi les présentatives, les clivées, les phrases *C'est XP XP* de façon générale (*C'est beau, çal C'est une belle fleur (que) la rose*). Cependant nous traiterons principalement ici les phrases du type *XP c'est Adj*.

<sup>4</sup> Cependant, contrairement à Pavey (2002), notre hypothèse générale pose que *c'* est un marqueur du topique dans la structure, *topique c'est focus*, et non un marqueur de focus. Néanmoins, ceci est ici secondaire et dépend de l'approche théorique, et concernant la description des faits, nous adoptons le point de vue de Pavey (2002).

<sup>5</sup> Cela signifie que nous prédisons aussi que des phrases comme : ?*Il est mon ami* ?*Il est l'homme dont le t'ai parlé* ne sont pas possibles, sans accentuation particulière, dans la mesure où *mon ami* et *l'homme dont je t'ai parlé* sont des DP plus référentiels que *il*. On notera que dès lors que *mon ami* est complété par *meilleur*, la phrase *Il est mon meilleur ami* devient possible, mais *mon meilleur ami* devient prédicatif. Par ailleurs, *Pierre est mon ami/l'homme dont je t'ai parlé* est tout à fait possible puisque *mon ami* et *l'homme dont je t'ai parlé* sont moins référentiels que *Pierre* et peuvent lui attribuer un rôle sémantique.

<sup>6</sup> Cf. Heycock & Koch (1999), Geist (2007), Partee (1998) parmi de nombreuses références.

<sup>7</sup> Ce point nous a été mentionné par l'un des relecteurs anonymes, que nous remercions. Haspelmath & Buchholz (1998 : 278, 279) donnent comme exemple d'équative « *Le Luxembourg est aussi riche que les Bahamas* » et comme exemple de similitive « *Louis fume comme une cheminée* ». Les auteurs précisent que le terme *équative* est quelquefois employé pour les « phrases équationnelles » copulatives, mais que, puisqu'il existe le terme *équationnel* pour ces phrases, ils conservent *équative* pour les comparatives. Or, la plupart des travaux concernant les phrases copulatives utilisent le terme *équative*, avec plus ou moins de bonheur, comme on l'a dit, dans la mesure où, même dans le cadre des phrases copulatives, le terme est ambigu.

<sup>8</sup> Cette auto-censure se manifeste surtout à l'écrit. On hésitera à écrire « *Le problème c'est le démonstratif ce/c'* » du fait que cette phrase est traditionnellement donnée comme une dislocation et donc à éviter à l'écrit. On peut donc être conduit à écrire « *le problème est le démonstratif ce/c'* » phrase peu naturelle, voire mauvaise, mais pour laquelle il n'existe aucune règle de grammaire explicite susceptible de l'interdire. On peut aussi choisir de changer de verbe (ou de structure), et on écrit « *Le problème concerne l'emploi du démonstratif ce/c'* », ou bien « *Le problème semble être le démonstratif ce/c'* ». Or, un tel dilemme n'a pas lieu d'être à l'oral : on utilise spontanément la phrase en *c'est*.

<sup>9</sup> L'interprétation *incarnation* a fait l'objet d'une étude dans Amarty-Coudreau (2011) et concerne les phrases dans lesquelles on a deux individus et/ou objets distincts reliés par le verbe *est* fortement accentué, *Christopher Reeve est Superman* ou *Jimmy Hendrix est la guitare électrique*, ce que l'on interprète comme une personnification.

<sup>10</sup> Kupferman (1979, p. 143) note, comme la plupart des analyses sur ce sujet, la chose suivante : « *Il semble, en fait, que dans les phrases identificationnelles, c(e)/ça peut remplacer, c'est-à-dire pronominaliser, les GN sujets animés et inanimés. Dans les phrases prédicationnelles, il remplace seulement les GN sujets inanimés, si ces derniers ne sont pas génériques.* » Nous ne comprenons pas la dernière partie de cette citation de Kupferman : si nous le suivons, *c'* ne pourrait pas « remplacer » les inanimés génériques, ce qui semble faux, cf. *Les valises, c'est lourd*.

<sup>11</sup> Pollock (1983) ne fait pas de distinction entre phrase en *est* et phrase en *c'est* du point de vue du classement et considère que *Pierre est un professeur* a une double lecture, l'une étant prédicationnelle, l'autre identificationnelle.

<sup>12</sup> *C'est quoi cette remarque ?* est polémique et signifie : *Qu'est-ce que ça va dire de me faire une telle remarque ?*

<sup>13</sup> Si devant une assemblée, on demande à quelqu'un que l'on connaît *Qui est Paul ?*, la personne pourra répondre *Paul, c'est le type avec une casquette*. Si on demande à l'assemblée *Qui est Paul ?*, le « dit » Paul répondra : *C'est moi !*. Si quelqu'un nous parle de Paul, et que nous ne connaissons pas Paul, on peut demander *Mais qui est Paul ?*, et dans cas, la réponse pourrait être *Paul, c'est mon voisin* ou *Paul, c'est un linguiste* mais *Paul est un linguiste* ne nous paraît pas une réponse adéquate, pas plus que *Paul est linguiste* dans ce contexte. On peut aussi connaître Paul, mais ne pas comprendre son comportement et demander à quelqu'un *Mais qui est (vraiment) Paul ?* et les réponses peuvent être très variables mais auront tendance à contenir « *Paul, c'est* » comme par exemple *Paul, c'est un linguiste/un imbécile*.

<sup>14</sup> Dans la phrase *Pierre est un bon musicien*, *musicien* peut être analysé comme un modificateur de *bon*, « *Pierre est bon comme musicien* », cf. l'analyse proposée par Beyssade & Dobrovie-Sorin (2005).

<sup>15</sup> Cependant, en deuxième lecture, il est possible de saisir aussi une interprétation pour laquelle *bon* spécifie les légumes que je suis en train de manger.

<sup>16</sup> Cette phrase pourrait devenir acceptable avec un allongement et une prosodie montante sur *est* ainsi qu'une pause après *est*:

(i) Ce qu'il veut que sa prochaine femme soit e s t : fascinante

---

<sup>17</sup> Par ailleurs on peut avoir une inversion avec *fascinante* mais pas avec *fascinant*, un point qui nécessite de plus amples recherches :

(i) Fascinante/\*Fascinant, c'est ce qu'il veut que sa prochaine femme soit.

(ii) \*Fascinant, c'est ce qu'il veut que sa prochaine femme soit.

<sup>18</sup> (i) Noir, c'est ma couleur préférée. (ii) Linguiste, c'est le métier que j'ai toujours souhaité faire.

Cependant dans ces cas, on a un emploi autonymique qui modifie le degré de prédicativité et celui de référentialité.

<sup>19</sup> Certains locuteurs acceptent cette phrase, ce qui n'est pas notre cas en l'état et sans aucune prosodie particulière.

<sup>20</sup> Heggie (1988) propose une échelle de référentialité permettant de dire ce qui peut être attribut : ce qui est à droite peut être attribut des catégories situées à gauche : *Deictics* > *Proper Names* > *Definite Descriptors* > *Indefinites*. Von Heusinger & Kaiser (2007) proposent l'échelle de référentialité suivante en s'appuyant sur l'échelle de définitude de Aissen (1993). Leur objectif est de rendre compte du comportement du marquage différentiel de l'objet (DOM) en espagnol : *personal pronoun* > *proper noun* > *definite NP* > *indefinite specific NP* > *indefinite nonspecific NP* > *non-argumental*. En français, il semble qu'il faille distinguer les pronoms de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> p. de ceux de la 3<sup>ème</sup>.

<sup>21</sup> Si l'on entend par référentialité la procédure qui permet de donner la référence d'une expression linguistique, on peut envisager qu'il y ait des procédures plus ou moins directe (ou économique) que d'autres. Désigner quelqu'un par un nom propre comme *Léon* peut apparaître assez direct, plus direct qu'une description avec *Le N + modifieur* comme *L'homme aux chaussettes jaunes*. En revanche, si l'on dit *cet homme*, selon que la procédure de référenciation soit contextuelle ou situationnelle, on trouvera la référence d'une façon plus ou moins directe : si la procédure passe par le contexte linguistique, il faut évaluer la référence de l'antécédent pour trouver celle de *cet homme*, si la référence est situationnelle, *cet homme* est directement interprété par sa présence physique. Dans ce cas, la procédure est plus directe que celle du nom propre, puisque référer à quelqu'un (ou quelque chose) par son nom suppose une connaissance préalable, ce qui n'est pas le cas si l'on désigne une personne présente par *cet homme*. Ainsi *cet homme* en référence anaphorique serait moins référentiel qu'un nom propre, mais *cet homme* en référence déictique serait plus référentiel qu'un nom propre. De même, les pronoms de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> personnes sont plus référentiels qu'un nom propre, puisqu'ils réfèrent directement au locuteur et à l'interlocuteur.

<sup>22</sup> Les pronoms *je* et *tu* doivent entrer dans ce tableau avec les caractéristiques [++ référentiel, - prédicatif], mais il faudrait aussi y intégrer tous les autres pronoms.

<sup>23</sup> Nous laissons de côté ici le cas des identités, faute d'espace. L'idée est la suivante : si les deux XP sont de même nature syntaxique on a une identité, quelle que soient leurs valeurs référentielle et prédicative. Ceci permet de rendre compte du contraste suivant : \**La prédiction, c'est expliquer. / Prédiquer, c'est expliquer.* (cf. Barbaud, 2006)

<sup>24</sup> Dans la plupart des travaux cités, il est noté que \*(*Pierre*), *c'est linguiste* n'est pas valide. Faut-il en conclure qu'un N seul n'est pas possible dans cette position ? Nous ne le pensons pas, et voici pêle-mêle des phrases *c'est N* dont il faudrait pouvoir rendre compte : *Ce qu'il est/fait c'est balayeur. La livraison, c'est cadeau. Samedi, c'est karaté. Aujourd'hui, c'est fête. Un dictionnaire, c'est chose fort utile ! Beyonce enceinte, c'est chose officielle. Les couleurs, c'est affaire de goût. Voir Pierre manger, c'est bon signe.*

<sup>25</sup> Ainsi alors que pour Kupferman (1979) et Roy (2006), dès lors que le XP2 d'une phrase en *c'est* est du type *un N*, il s'agit d'une identification, notre proposition permet d'affiner la description en distinguant les cas où le XP1 est [-prédicatif] et ceux où il est [+/-prédicatif] : les premiers produisent des phrases d'identificationnelles, les seconds des spécificationnelles.

<sup>26</sup> Pour une analyse des différents types d'emplois de *ça*, cf. Guérin (2006). Voir aussi Kupferman (1979 : 150) sur le fonctionnement de *ça*.

<sup>27</sup> D'un autre côté, on peut classer *ça* comme [+/- référentiel] dans le sens où il s'agit d'un pronom : il est moins référentiel qu'un nom propre ou que *Ce N*. *Ca* semble néanmoins plus référentiel que *il* (que nous avons décrit comme [+/- référentiel]) parce qu'il est déictique.

<sup>28</sup> Dans un registre de langue non soutenue, ces phrases sont acceptables avec le sens de *Léon se fatigue, Mon ami se fatigue, Le professeur de musique se fatigue*. Dans un registre plus standard, ces phrases ne sont pas admises.